Extrait du CGT ARLES

https://cgtarles.fr/spip.php?article1700

"Accord National Interprofessionnel (ANI) SANTE AU TRAVAIL : La CGT ne signera pas !"

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 7 janvier 2021

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

"Après consultation de ses organisations, la CGT n'apposera pas sa signature au bas de l'accord national interprofessionnel intitulé : « pour une prévention renforcée et une offre renouvelée en matière de santé au travail et conditions de travail »..."

Lire la suite du communiqué de la CGT du 5 janvier 2021 :

ANI Santé au travail CGT 05.01.21

Copyright © CGT ARLES